

# Note rapide

Économie Gestion locale Outils/méthodes Société Environnement Mobilité Territoires

Habitat

N° 463 - janvier 2009 www.iau-idf.fr

# Mobilité résidentielle des Franciliens : ralentissement entre 1984 et 2006



En vingt ans, le parc social semble avoir perdu sa fonction d'étape dans le parcours résidentiel des Franciliens. La baisse de la mobilité résidentielle est principalement due au manque d'offre, locative ou en accession, en direction des ménages modestes.

lors que « l'ascenseur social » ne fonctionne plus aussi bien qu'au cours des décennies passées, on peut s'interroger sur la fonction de transition que jouait le parc social dans le parcours résidentiel des ménages.

#### Le parc social, devenu « refuge » des ménages modestes

Dans un contexte d'inadaptation de l'offre de logements, en quantité comme en termes d'accessibilité financière pour les ménages, il n'est pas étonnant que ce parc constitue un « refuge » pour les ménages modestes. Le phénomène est accentué par le vieillissement de la population, moins mobile quand elle est plus âgée que lorsqu'elle construit sa vie familiale et professionnelle. Les ménages plus aisés, quant à eux, gardent la capacité d'accéder à la propriété.

Les vingt dernières années ont été favorables à l'accession. Dans les années 1980, les ménages modestes ont pu acheter grâce à des prix demeurant raisonnables au regard de leur budget, accompagnés de prêts aidés à l'accession. Mais les prix ont augmenté beaucoup plus vite que les revenus et les prêts n'ont plus accompagné l'accession des ménages modestes, contraints à rester locataires ou s'éloigner de plus en plus pour acquérir. L'accession a donc progressivement été réservée aux ménages aisés, encouragés au cours des dernières années par un contexte favorable de taux immobiliers bas et d'une durée d'emprunt de plus en plus longue, qui ont aussi facilité les reventes et les nouvelles acquisitions. Toutefois, la conjoncture s'est retournée, comme en témoignent la baisse récente du volume des transactions et la stagnation des prix, voire leur diminution.

La mobilité résidentielle<sup>(1)</sup> est, en partie, le reflet des besoins et moyens des ménages, mais elle est également liée à l'offre de logements et à l'importance respective des secteurs de la propriété, du locatif libre et du locatif social<sup>(2)</sup>. Selon l'enquête nationale Logement (ENL) de 2006, 31,4 % des occupants du parc principal, en Île-de-France, avaient changé de logement<sup>(3)</sup> depuis moins de quatre ans, alors que 52,3 % étaient toujours dans le même logement depuis au moins huit ans.

Vingt ans auparavant (enquête de 1984), le nombre d'emménagés récents<sup>(4)</sup> représentait une part sensiblement plus importante de ménages, 34,6 %, soit trois points de plus, alors que les installations anciennes étaient nettement inférieures, 45,4 %, soit sept points de moins.

- la mobilité récente, considérant les ménages ayant emménagé une ou plusieurs fois au cours des quatre années précédant la date d'enquête;
- la mobilité moins récente, ne prenant en compte que les ménages ayant emménagé une ou plusieurs fois entre quatre et huit ans avant la date de l'enquête;
- la mobilité ancienne qui ne considère que les ménages ayant changé de logement une ou plusieurs fois depuis huit ans ou plus.

<sup>(1)</sup> Par convention, la mobilité résidentielle du ménage retenue dans cet article est celle de la personne de référence du ménage.

<sup>(2)</sup> Parmi les variables descriptives du parc de logements et de son occupation, le statut d'occupation est une variable discriminante en matière de mobilité.

<sup>(3)</sup> Dans l'enquête Logement, l'emménagement correspond à la dernière installation du ménage. Les personnes ayant déménagé plusieurs fois au cours d'une période définie ne sont donc comptabilisées qu'une seule fois.

<sup>(4)</sup> Trois catégories de mobilité ont été retenues pour analyser les mouvements des ménages dans le parc :

La mobilité des ménages franciliens selon la date d'emménagement dans le logement (1984-2006)

Date d'emménagement			Évolution					
		1984	1988	1992	1996	2002	2006	1984-2006
Depuis moins de 4 au	S Effectif % colonne	1 423 698 34,6	1 488 664 35,0	1 459 831 33,4	1 538 283 34,0	1 737 745 36,8	1 537 864 31,4	+ 114 166* - 3,2 points
Entre 4 et moins de 8 ans	Effectif % colonne	818 658 19,9	747 995 17,6	819 594 18,8	726 663 16,1	795 661 16,8	794 277 16,2	- 24 381* - 3,7 points
Depuis 8 ans ou plus durée d'occup	Effectif % colonne	1 866 726 45,4 20,4	2 020 660 47,5 19,9	2 085 836 47,8 20,9	2 257 817 49,9 20,8	2 193 076 46,4 22,4	2 558 724 52,3 22.4	+ 691 998* + 6,9 points + 2.0 ans
Ensemble	Effectif % colonne	4 109 082	4 257 319	4 365 261 100,0	4 522 763 100,0	4 726 482 100,0	4 890 865	+ 781 783*
durée d'occup	ation (ans)	10,9	10,9	11,4	11,7	11,7	13,2	+ 2,3 ans

Sources: Insee, enquêtes Logement de 1984, 1988, 1992, 1996, 2002 et 2006.

La baisse de la mobilité récente a été particulièrement sensible au cours des dix dernières années, après une période de relative stabilité. En revanche, la part des ménages installés depuis huit ans ou plus dans leur logement a augmenté progressivement tout au long de cette période de vingt ans.

La baisse de plus de trois points de la mobilité résidentielle francilienne entre 1984 et 2006 résulte essentiellement de la baisse de la mobilité dans le secteur locatif social (- 10,2 points). La faible baisse de la mobilité dans le secteur locatif libre (- 1,3 point) n'a joué qu'un rôle secondaire. Le secteur de la propriété,

dont la mobilité est en hausse légère (+ 0,6 point), n'est quant à lui aucunement impliqué.

## On ne transite plus par le parc social, on y reste

La baisse importante de la mobilité récente dans le parc social est avant tout la conséquence d'un manque d'offre locative ou en accession en direction des ménages modestes. Le vieillissement de la population et la faiblesse de la construction auxquels est confrontée la région Île-de-France depuis un certain nombre d'années contribuent aussi à la baisse de la mobilité globale et n'ont fait qu'amplifier le mouvement.

#### Les enquêtes Logement

Les enquêtes Logement font partie des principales enquêtes réalisées par l'Insee auprès des ménages. Elles constituent la source statistique majeure de description du parc de logements et de son occupation. Elles ont été réalisées tous les quatre à cinq ans depuis 1955. La dernière en date s'est déroulée en 2006. Depuis les enquêtes de 1984 et 1988, il est possible de connaître précisément la date d'emménagement du ménage dans le logement et de disposer d'éléments sur les conditions de logement antérieures, quand celles-ci étaient différentes quatre ans auparavant. Les enquêtes Logement sont des enquêtes par sondage pondérées pour représenter le parc total de logements à la date de l'enquête. Le lecteur est invité à être prudent vis-à-vis des effectifs et des variations de faibles importances. Ex post, le taux de sondage moyen des ménages franciliens peut être évalué à 1/573 pour l'enquête de 2006. Le tableau suivant fournit les intervalles de confiance à 95 % calculés pour quelques valeurs d'effectifs.

Précision relative des effectifs et intervalles de confiance (ENL 2006)

	Effectifs condérés	Précision relative des effectifs	Intervalles de confiance					
	500 000	6 %	[ 468 000 ; 532 000 ]					
_	100 000	15 %	[ 85 000 ; 115 000 ]					
	50 000	21 %	[ 39 000 ; 61 000 ]					
	10 000	48 %	[ 5000 ; 15000 ]					

En vingt ans, le parc social a ainsi perdu sa fonction importante de parc de transition ou d'étape dans le parcours résidentiel des ménages. La durée moyenne d'installation dans ce parc est passée de 8,3 ans, en 1984, à 13,1 ans en 2006, durée devenue comparable à celle de l'occupation en propriété (16,5 ans).

Son rôle social s'est, en revanche, fortement accru au cours de la période. Le vieillissement sur place des ménages modestes<sup>(5)</sup> et l'absence d'alternative en sont les principales causes. Les logements occupés en propriété, tout comme ceux du secteur locatif libre, deviennent, en effet, trop chers dès que le nombre de pièces augmente.

Au cours des quatre années qui ont précédé l'enquête de 2006, le parc social n'a pas libéré plus de logements (un peu plus de 300 000) que vingt ans plus tôt, alors que ses effectifs ont augmenté de 333 000 unités. Et les ménages qui occupent leur logement depuis plus de huit ans y résident, en moyenne, depuis vingt-deux ans contre seize ans en 1984. Ainsi, le parc social est-il devenu un parc d'installation durable.

La mobilité récente, dans le parc social, concerne de plus en plus des ménages occupant déjà un logement HLM. Alors qu'ils représentaient le quart des emménagés récents dans ce parc, il y a vingt ans, ils sont 30 % actuellement. Quant à la part des décohabitants, par définition jeunes et à faibles revenus, parmi les emménagés récents dans le parc

social, elle est passée de 34 % à 30 %, les contraignant à se tourner davantage vers le locatif libre.

Dans le même temps, la demande

de logements sociaux n'a pas fléchi. Les demandeurs d'un logement social représentent toujours 7 % des ménages franciliens<sup>(6)</sup>. Les 300 000 disparitions de logements du « parc social de fait »(7) entre 1984 et 2006, accueillant eux aussi des populations modestes, ont sans aucun doute joué un rôle non négligeable dans cette demande constante de logements sociaux. La production nouvelle de logements HLM pendant cette même période, d'un volume à peine supérieur (33 000 logements de plus) a été, en effet, insuffisante pour répondre à la fois au

maintien dans le parc social d'une

part de plus en plus importante

de ménages modestes, âgés et ne

disposant que d'un seul revenu

(conséquence de l'allongement

de la durée de vie), et à la

demande des nombreux ména-

ges modestes vivant ou arrivant

dans la région capitale et souhai-

tant disposer d'un logement en

rapport avec leurs ressources et

la taille de leur ménage.

Par rapport aux années 1980, le parc social de 2006 a perdu sa fonction d'étape dans le parcours résidentiel des ménages et est devenu un parc d'installation durable à faible rotation. La cherté du logement en Île-de-France, la faiblesse de l'offre sociale nouvelle par rapport à la demande totale et l'absence d'alternatives à ce parc en sont les principales causes.

<sup>\*</sup> logements

<sup>(5)</sup> Entre 1984 et 2006, l'âge moyen de la personne de référence des ménages a augmenté de six ans et la part des couples est devenue minoritaire, passant de 66 % en 1984 à 47 % en 2006 (- 19 points). La baisse est due principalement à celle des couples avec enfant(s): - 16 points. (6) Cf. La demande de logements locatifs sociaux en Île-de-France en 2006, laurif, mars 2007

<sup>(7)</sup> Cette expression définit le parc de logements anciens (de qualité moyenne, voire médiocre) occupés par des ménages modestes ou pauvres. Le parc social de fait supplée le manque d'offre de logements sociaux publics. Dans cet article, il s'agit des logements meublés, sous-loués, des hôtels, des logements sociaux du secteur social non HLM et des logements relevant de la loi de 1948.

Les ménages franciliens du secteur locatif HLM selon la date d'emménagement dans le logement (1984-2006)

Date d'emménagement			Évolution					
		1984	1988	1992	1996	2002	2006	1984-2006
Depuis moins de 4	ans Effectif	304 121	327 921	291 563	364 324	392 790	318 920	+ 14 799*
	% colonne	38,7	37,8	32,2	35,7	37,0	28,5	- 10,2 points
Entre 4 et moins	Effectif	166 323	172 373	196 052	165 305	170 398	212 794	+ 46 471*
de 8 ans	% colonne	21,2	19,9	21,6	16,2	16,0	19,0	- 2,1 points
Depuis 8 ans	Effectif	315 463	366 258	418 266	489 792	499 432	587 263	+ 271 800*
ou plus	% colonne	40,1	42,3	46,2	48,0	47,0	52,5	+ 12,3 points
durée d'occi	durée d'occupation (ans)		17,3	18,4	18,2	19,9	22,0	+ 5,7 ans
Ensemble	Effectif	785 907	866 552	905 881	1 019 421	1 062 619	1 118 977	+ 333 070*
	% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	+ 0,0 point
durée d'occi	upation (ans)	8,3	9,0	10,2	10,1	10,7	13,1	+ 4,9 ans

Sources: Insee, enquêtes Logement de 1984, 1988, 1992, 1996, 2002 et 2006.

Les ménages franciliens du secteur locatif libre selon la date d'emménagement dans le logement

(1984-2006)	adamont		Évolution					
Date d'emménagement								
		1984						1984-2006
Depuis moins de 4	ans Effectif	577 103	551 655	583 230	631 543	686 109	596 119	+ 19 016*
	% colonne	56,4	55,8	58,8	61,7	63,0	55,1	- 1,3 point
Entre 4 et moins	Effectif	226 863	179 645	169 049	151 909	199 040	197 446	- 29 417*
de 8 ans	% colonne	22,2	18,2	17,0	14,8	18,3	18,3	- 3,9 points
Depuis 8 ans	Effectif	219 345	257 534	239 335	240 760	203 094	288 192	+ 68 847*
ou plus	% colonne	21,4	26,0	24,1	23,5	18,7	26,6	+ 5,2 points
durée d'occi	durée d'occupation (ans)		15,4	16,0	16,4	17,9	17,4	+ 1,4 an
Ensemble	Effectif	1 023 311	988 834	991 614	1 024 212	1 088 243	1 081 756	+ 58 445*
	% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	+ 0,0 point
durée d'occi	upation (ans)	5,4	5,7	5,4	5,3	5,0	6,5	+ 1,1 an

Sources : Insee, enquêtes Logement de 1984, 1988, 1992, 1996, 2002 et 2006.

### Le locatif privé reste un parc d'installation provisoire

La légère baisse de la mobilité récente dans le secteur de la location libre (- 1,3 point entre 1984 et 2006)<sup>(8)</sup> a eu, quant à elle, un faible impact sur la mobilité francilienne. Malgré son renchérissement sensible, ce parc reste principalement un parc d'accueil pour les jeunes décohabitants ou en début de parcours résidentiel<sup>(9)</sup>, ou d'installation provisoire pour les ménages en phase de transition - recherche ou changement d'emploi, études, formation ou séparation de couple. Ainsi, parmi les emménagés récents de moins de 30 ans, la part des étudiants(10), en général à revenu faible, a progressé, passant de 8 % en 1984 à 21 % en 2006. Cet essor renvoie au manque de logement spécifique pour les étudiants, qui sont contraints de recourir au marché du logement privé, beaucoup plus pénalisant pour leur budget.

L'occupation du parc locatif privé a également connu d'autres évolutions. Ainsi, les personnes seules, plutôt jeunes, représentent 54 % des locataires de ce secteur en 2006, contre 40 % en 1984. À l'inverse, les ménages, souvent bi-actifs et donc plus aisés, notamment ceux avec enfant(s), sont moins représentés. Ils sont passés de 31 % en 1984 à 19 % en 2006.

La présence plus nombreuse de jeunes ménages ne comportant qu'un seul actif ou à revenus faibles (étudiants), supportant des taux d'effort élevés en dépit des aides au logement, révèle un besoin de logement non satisfait en direction de ces populations. D'autre part, le coût des grands logements, dans ce secteur, est devenu dissuasif pour de nombreux couples avec enfant(s), qui y restent donc de moins en moins longtemps et préfèrent accéder à la propriété (pour investir) ou bénéficier d'un logement social

pour réduire la dépense logement. Ce parc d'accueil ou d'installation provisoire, aux caractéristiques comparables depuis vingt ans (habitat collectif, situé en zone centrale, de petite taille et donc souvent suroccupé), mais aux effectifs en stagnation (+ 60 000 logements), est resté un parc à forte rotation. Comptant toujours plus d'un million de logements, il génère, par rotation, comme en 1984, l'offre la plus importante en comparaison des autres secteurs d'occupation du parc : près de 600 000 logements libérés au cours des quatre années précédant la date d'enquête, contre 500 000 pour les logements occupés en propriété et 320 000 pour ceux du secteur HLM.

Le parc locatif libre, de par le nombre de logements qu'il libère, joue un rôle primordial dans le marché du logement francilien, d'autant qu'il est plus simple d'accès que le locatif HLM ou la propriété. Toute réduction importante de ce parc –

qui joue un rôle de tout premier plan dans l'accueil des étudiants, des jeunes en formation ou en insertion professionnelle, mais également dans celui des ménages actifs en mobilité professionnelle – risquerait d'entraîner des répercussions négatives sur l'économie francilienne. Il accueille, notamment, parmi les emménagés récents, 2,5 fois plus de ménages en provenance de province que ne le font les parcs de la propriété et du locatif social réunis.

#### L'occupation en propriété, une installation quasi définitive

Contrairement au parc locatif (libre ou social), la mobilité récente dans le parc occupé en propriété n'a pas eu d'influence sur la baisse de la mobilité francilienne au cours de la période 1984-2006, puisqu'elle a augmenté de 0,6 point. Ce parc reste, comme en 1984, un parc d'installation définitive ou quasi définitive.

Son occupation a connu, cependant, des évolutions. Ce parc confortable (types d'habitat variés, surface plutôt grande, peu de suroccupation), de plus en plus cher, accueille des ménages de plus en plus aisés. En 2006, les cadres sont ainsi, en proportion, deux fois plus nombreux parmi les propriétaires récents qu'en moyenne régionale (47 % contre 24 %), alors que l'écart n'était que de huit points en 1984. De même, ce parc compte aujourd'hui un plus grand nombre de ménages bi-actifs qu'auparavant<sup>(11)</sup>. Aussi, entre 1984 et 2006, malgré la très forte hausse des prix des logements au cours de la dernière décennie, les taux d'effort des

<sup>\*</sup> logements

<sup>\*</sup> logements

<sup>(8)</sup> La dénomination « secteur locatif libre » regroupe les 969 827 logements du secteur locatif libre et les 111 930 logements des secteurs de la sous location, de la location meublée et de la location en hôtel, soit un total de 1 081 756 logements.

<sup>(9)</sup> En 2006, 58 % des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans et installés depuis moins de quatre ans dans ce secteur, habitaient chez leurs parents quatre ans auparavant.

<sup>(10)</sup> Il faut entendre la part des ménages dont la personne de référence est étudiante.

<sup>(11)</sup> La proportion de ménages bi-actifs est passée de 64 % en 1984 à 67 % en 2006.

Les ménages franciliens propriétaires selon la date d'emménagement dans le logement (1984 - 2006)

Date d'emménagement			Évolution					
		1984	1988	1992	1996	2002	2006	1984-2006
Depuis moins de 4	ans Effectif	334 886	386 928	366 182	377 794	509 449	502 717	+ 167 831*
% colonne		20,7	21,9	19,6	18,8	23,5	21,2	+ 0,6 point
Entre 4 et moins	Effectif	300 419	292 612	370 533	320 914	351 652	330 057	+ 29 638*
de 8 ans	% colonne	18,6	16,6	19,8	15,9	16,2	13,9	- 4,6 points
Depuis 8 ans	Effectif	983 816	1 085 828	1 136 232	1 313 881	1 309 124	1 534 463	+ 550 647*
ou plus	% colonne	60,8	61,5	60,7	65,3	60,3	64,8	+ 4,1 points
durée d'occupation (ans)		21,0	20,7	21,7	22,0	23,6	23,6	+ 2,6 ans
Ensemble	Effectif	1 619 121	1 765 368	1 872 947	2 012 589	2 170 225	2 367 238	+ 748 117*
	% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	+ 0,0 point
durée d'occupation (ans)		14,1	14,0	14,5	15,5	15,4	16,5	+ 2,4 ans

Sources: Insee, enquêtes Logement de 1984, 1988, 1992, 1996, 2002 et 2006.

ménages ayant acheté leur logement récemment sont peu différents(12). Le renchérissement des prix explique d'ailleurs la part moindre de propriétaires récents issus du parc social et le recul encore plus net des accédants bénéficiaires d'un prêt social aidé. Les montants actuels proposés des prêts aidés ne peuvent plus, en effet, couvrir la totalité du prix du logement, comme c'était encore le cas au début des années 1980. Acheter un logement en Île-de-France en 2006 n'est donc accessible qu'aux ménages les plus aisés, disposant de deux revenus et/ou ayant un apport personnel conséquent.

À l'inverse du secteur locatif libre, ce parc a connu, comme le parc social, une forte progression de ses effectifs au cours des vingt dernières années : + 46 %, soit 750 000 résidences principales supplémentaires. Cet essor s'observe sur l'ensemble du territoire, notamment en grande couronne. Construction, mais aussi conversion, entre autres, du secteur locatif libre et du parc social de fait, ont permis ce développement important de la propriété en Île-de-France, qui a répondu ainsi à la forte demande exprimée par les ménages franciliens.

La croissance du parc francilien au cours des vingt dernières années, de plus de 780 000 résidences principales, doit donc beaucoup au développement de l'occupation en propriété. Grâce à cet accroissement considérable et indépendamment de sa rotation lente, ce parc génère une offre importante. Sur cent logements récemment libérés, trente-trois sont issus du secteur de la propriété, chiffre peu éloigné des trente-neuf issus du parc locatif libre, mais nettement supérieur aux vingt et un du parc HLM. Ce parc joue donc également un rôle central dans l'offre immobilière de la région. La conjoncture actuelle de l'immobilier risque d'amoindrir ce rôle dans les prochaines années.

#### Pour en savoir plus

- GUILLOUET J.-J., PAUQUET Ph., La mobilité résidentielle des ménages franciliens entre 1984 et 2006 : une baisse perceptible, IAU île-de-France, à paraître.
- Les conditions de logement en Île-de-France en 2002, laurif, Dreif, Insee, octobre 2004.
- GUILLOUET J.-J., « Les conditions de logement des Franciliens de 1973 à 2002 », Supplément Habitat, hors série, laurif, février 2003.
- Les conditions de logement en Île-de-France en 1996, laurif, Dreif, Insee, juin 1999
- Les conditions de logement en Île-de-France en 1992, Iaurif, Dreif, Insee, juin 1996.
- Les conditions de logement en Île-de-France en 1988, vol. 1 et 2, laurif, Dreif, Insee, septembre 1991.
- Les conditions de logement en Île-de-France en 1984, laurif, Dreif, Insee, octobre 1987.

(12) Le taux d'effort brut des ménages propriétaires accédants qui ont emménagé depuis moins de quatre ans était de 22,8 % en 1984, il est de 23 % en 2006.

#### Une augmentation du parc principal qui se confond avec celle de l'occupation en propriété

Entre 1984 et 2006, le parc de logements principaux a progressé de près de 20 %, ce qui représente 782 000 logements de plus sur la période. Ce nombre supplémentaire de logements se confond avec la progression du parc occupé en propriété. En effet, au cours de cette période, le parc des propriétaires occupants a augmenté de 748 000 unités, alors que, dans le même temps, le nombre de logements locatifs ne progressait que de 114 000 et celui des logements prêtés (logés gratuitement) diminuait de près de 81 000 unités. Sur cette même période, il est à noter que la progression du parc locatif a été essentiellement assurée par celle du parc HLM (+ 333 000), qui s'est substitué à la disparition du « parc social de fait » au cours de cette période (- 300 000).

(- 300 000 : - 233 876 logements du secteur de la loi de 1948, - 22 831 logements relevant de la sous-location des meublés, des hôtels et - 43 176 logements du secteur locatif social non HLM)

Évolution des effectifs des résidences principales selon le statut d'occupation entre 1984 et 2006

	ENL	1984	ENL 2	006		
Secteur d'occupation	Effectif	% colonne	Effectif	% colonne	<b>Évolution 1984/2006</b> (en %)	Évolution 1984/ 2006 (en volume)
	а		b		b / a	b - a
Non accédants	786 395	19,1	1 402 703	28,7	+ 78,4	+ 616 308
Accédants	832 726	20,3	964 535	19,7	+ 15,8	+ 131 809
Total propriétaires	1 619 121	39,4	2 367 238	48,4	+ 46,2	+ 748 117
Locatif HLM	785 907	19,1	1 118 977	22,9	+ 42,4	+ 333 070
Social non HLM	129 286	3,1	86 110	1,8	- 33,4	- 43 176
Locatif libre	888 550	21,6	969 827	19,8	+ 9,2	+ 81 277
Loi de 48	279 546	6,8	45 670	0,9	- 83,7	- 233 876
Sous-loc., meublés	134 761	3,3	111 930	2,3	- 16,9	- 22 831
Total locataires	2 218 050	54,0	2 332 514	47,7	+ 5,2	+ 114 464
Logés gratuitement	271 911	6,6	191 113	3,9	- 29,7	- 80 798
TOTAL	4 109 082	100,0	4 890 865	100,0	+ 19,0	+ 781 783

Sources : Insee, enquêtes Logement de 1984 et 2006

Service diffusion-vente
Tél.: 01 77 49 79 38
Librairle d'Île-de-France
15, rue Falguière 75015 Paris
Tél.: 01 77 49 77 40
ISSN 1967 - 2144



<sup>\*</sup> logements